



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20220207_04

Séance du 7 février 2022

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :

31 janvier 2022

Date d'affichage

du compte rendu :

14 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Étienne MILLET, Martial VERNERÉY.

Était absente : Camille BARBAZ.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Droit de préférence - parcelle ZZ 11 (Prés Mivelle Ouest)

Lydie CHANEZ, adjointe en charge de la forêt, informe le conseil municipal que la Commune est sollicitée dans le cadre de son droit de préférence à l'occasion de la vente, de la parcelle ZZ 11 (Prés Mivelle Ouest) d'une superficie de 2 ha 10 ca.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préférence de la Commune pour cette parcelle qui ne jouxte aucune parcelle forestière communale.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE